

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Méthodologie et conclusions de l'étude d'impact sur le pont sur la rivière Saguenay

LA SOCIÉTÉ DU PONT SOUHAITE DISCUTER AVEC LES RESPONSABLES

Baie-Comeau, le jeudi 8 juin 2006. Afin de prendre une décision éclairée, le gouvernement doit pouvoir compter sur de l'information fiable et réaliste, ce à quoi la Société du pont sur le Saguenay croit pouvoir contribuer. C'est ce qu'on déclaré ses représentants, le président M. Pierre Breton, le vice-président M. Jean-Guy Rousseau et le secrétaire, M. Gabriel-Yvan Gagnon. Pour y parvenir, la Société demande une rencontre avec le sous-ministre du ministère des Transports et les auteurs de l'étude afin de pouvoir poser des questions et avoir des clarifications sur la façon dont l'étude d'impact a été réalisée.

Pour la Société, un tel mécanisme mettant en présence les auteurs et les membres intéressés du comité aviseur permettrait à tous de bien comprendre le document afin d'en faire une analyse sérieuse menant à des commentaires justes et structurants. « L'étude compte plus de 1 200 pages d'information très technique, avec de nombreuses variables. Nous avons épluché le document et nous avons beaucoup de questions. Mais nous ne sommes pas les spécialistes et si des informations ou des justifications nous échappent, nos commentaires et tout le processus n'auront servi à rien », indique M. Breton.

Pour la Société du pont, les documents accessibles à ce jour révèlent que certains éléments s'écartent de la réalité ou encore semblent avoir été analysés en fonction de critères et avec des variables questionnables lorsque comparées à d'autres études sur des projets de transport et d'infrastructures. M. Gagnon mentionne par exemple des items comme le coût de remplacement des traversiers actuels, dont la valeur inscrite ne semble pas refléter la réalité, ou le coût d'entretien et la nécessité de remplacer les quais de Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine qui, si pris en considération, viendraient changer la donne quant à la rentabilité du projet.

Pour illustrer davantage l'importance de pouvoir questionner les auteurs de l'étude avant de livrer les commentaires finaux, M. Breton mentionne que le choix des variables et la valeur accordée peut différer d'une étude à l'autre. Hors, un léger changement à un de ces niveaux peut considérablement changer les résultats et envoyer un signal complètement différent sur les impacts d'un projet ou ses coûts de réalisation. « Combien vaut une vie humaine? Combien d'accidents sont dus au syndrome de la traverse à chaque année? Sur combien de temps doit-on étaler les travaux? Ce sont des chiffres, des dollars, des statistiques. Il y en a pour 1200 pages et chaque changement vient modifier le résultat final. Dans ce contexte, il nous semble nécessaire de bien comprendre le processus utilisé et de permettre aux auteurs de justifier leur utilisation », mentionne M. Gagnon.

Délai accordé

Informée que la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a demandé et obtenu une prolongation, jusqu'au 29 septembre, du délai accordé au comité consultatif pour commenter le document préalablement à son dépôt définitif, la Société du pont considère que ce temps supplémentaire doit être utilisé de façon sérieuse et constructive. « Nous sommes heureux de voir l'ouverture démontrée par la direction régionale du ministère, qui démontre un souci de travailler de façon sérieuse dans cet important dossier pour la Côte-Nord. Pour notre part, nous offrons notre entière collaboration au consortium et au Ministère des Transports du Québec pour participer à une discussion plus approfondie qui puisse permettre de s'assurer que les impacts de la construction du pont soient bien ciblés et reflètent le mieux possible notre réalité », a conclu M. Breton.

La Société du Pont sur le Saguenay est un organisme dont la mission est de promouvoir l'achèvement du lien routier entre la Côte-Nord et le reste du continent par la construction d'un lien fixe permanent qui reliera la région aux grands centres du Québec. La Société représente un vaste consensus régional visant à réaliser dans les meilleurs délais la construction du Pont sur le Saguenay.

-30-

Renseignements : Pierre Breton
(418) 296-2222, #114